

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mai 2020

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire COVID 19, les conseillers sont autorisés à assister au conseil en présentiel ou en vision conférence ; dans le dernier cas, ils doivent donner pouvoir à un élu présent pour acter un vote à bulletin secret.

Présents : François BOCK, Maire, Isabelle BOETSCH, Roselyne LACOUTURE, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD adjoints, Bernard DAVID, Dominique GUYONNET, Sylvie DENIS, Cécile CERISIER, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Renaud ROBERT, Françoise PERIDY, Thierry INGRAND, Pascal THIBAUT.

Présents en visioconférence : Claude FERRON, Sarah COLLOBER, Sophie VERGNAUD, Maud CERISIER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Sophie LESIRE-ROUILLON

Procurations : Maud CERISIER à Thierry INGRAND, Sarah COLLOBER à Isabelle BOETSCH, Claude FERRON à Isabelle BOETSCH, Sophie VERGNAUD à Sylvie DENIS

Le secrétariat a été assuré par : Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages : 18

1 - Inscription des élus aux commissions

Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir procéder à la désignation des commissions et leurs représentants :

LISTE LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES	
FINANCES	François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Claude FERRON, Pascal THIBAUT, Sophie VERGNAUD, Maud CERISIER, Sylvie DENIS, Sarah COLLOBER
URBANISME	François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, Pascal THIBAUT, Isabelle BOETSCH, Sophie VERNAUD
GESTION DU PERSONNEL	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Claude FERRON, Sophie VERGNAUD, Maud CERISIER, Sarah COLLOBER, Bernard DAVID, Fabienne GILLES-ROUSSEAU
TRAVAUX BATIMENTS ET VOIRIE	François BOCK, Claude FERRON, Pascal THIBAUT, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, Isabelle BOETSCH, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD

ENTRETIEN BATIMENTS ET VOIRIE	François BOCK, Claude FERRON, Roselyne LACOUTURE, Isabelle BOETSCH, Dominique GUYONNET, Bernard DAVID
CULTURE ET PATRIMOINE	François BOCK, Sarah COLLOBER, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD
ENVIRONNEMENT	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Roselyne LACOUTURE, Pascal THIBAUT, Bernard DAVID, Sylvie DENIS, Dominique GUYONNET, Cécile CERISIER
AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Dominique GUYONNET, Maud CERISIER
COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES	François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Pascal THIBAUT, Cécile CERISIER, Dominique GUYONNET
CIMETIERE	François BOCK, Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Renaud ROBERT
SALLES ET LOGEMENTS COMMUNAUX	François BOCK, Roselyne LACOUTURE, Maud CERISIER, Sylvie DENIS
SPORT	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Sarah COLLOBER, Joël LAFRECHOUX, Thierry INGRAND, Sophie VERGNAUD, Fabienne GILLES-ROUSSEAU
CEREMONIES ET FESTIVITES	François BOCK, Sarah COLLOBER, Thierry INGRAND, Sophie VERGNAUD
INFORMATION	François BOCK, Patrice COURTAUD, Claude FERRON, Sarah COLLOBER, Sophie VERGNAUD
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Titulaires : François BOCK, Claude FERRON, Joël LAFRECHOUX Suppléants : Isabelle BOETSCH, Renaud ROBERT
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	François BOCK, Patrice COURTAUD, François PERIDY, Sophie VERGNAUD, Cécile CERISIER
IMPOTS DIRECTS	François BOCK, Sarah COLLOBER, Maud CERISIER, Bernard DAVID

Il est précisé que les représentants de la commune de Gençay sont élus à la Commission des Impôts Directs après validation de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Syndicat SIVM : François BOCK ; Isabelle BOETSCH ; Joël LAFFRECHOUX

Vote 19 Pour

2 - Délégations et représentations aux différents syndicats et association

Correspondant Défense :Joel LAFFRECHOUX

ADMR : titulaire Françoise PERIDY ; suppléant François BOCK

Association des Maires de France : François BOCK

CNAS (Centre National d'Action Sociale) Isabelle BOETSCH

Communauté de communes du CIVRAISIEN EN POITOU : François BOCK ; Sophie VERGNAUD ; Joel LAFFRECHOUX

Restos du coeur : Bernard DAVID

Délégué Epicerie sociale ELAN : Sophie VERGNAUD

Syndicat EAUX DE VIENNE : titulaire François BOCK ; suppléant Renaud ROBERT

Syndicat ENERGIE VIENNE : titulaire Renaud ROBERT ; suppléant Pascal THIBAULT

Syndicat FONCIA : titulaire Roselyne LACOUTURE ; suppléant François BOCK

Syndicat Mixte de la Vallée du Clain Sud : titulaire François BOCK ; suppléante Sophie VERGNAUD

Représentant Comité de Jumelage : François BOCK

Votes 19 Pour

3 - Participation CCAS

Le Conseil d'Administration du CCAS de Gençay comporte huit membres dont la moitié sont élus par le conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS.

Le conseil procède à l'élection de ses représentants, une seule liste étant présentée.

Après le vote , sont désignés comme représentants au Conseil d'Administration du CCAS de Gençay :

- Sophie VERGNAUD
- Patrice COURTAUD
- Françoise PERIDY
- Cécile CERISIER

Vote 19 Pour

4 - Indemnités des élus

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Cette indemnité est fixée pour la commune de Gençay à 51,6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Toutefois le conseil municipal peut, à la demande du Maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème.

A la demande du Maire, il appartient au conseil municipal de fixer les indemnités de fonctions versées au Maire à un taux inférieur de 40.80% étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Nom et prénom	Fonctions	Taux de l'indemnité Indice brut terminal
François BOCK	Maire	40.80%

Vote 19 Pour

Il appartient également au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire. Selon la population (habitants) de la commune, le taux maximal est fixé à 19,80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Il est proposé de fixer les indemnités selon la répartition suivante :

Nom et prénom	Fonctions	Taux de l'indemnité Indice brut terminal
Claude FERRON	1er adjoint	19.80%
Isabelle BOETSCH	2ème adjoint	19.80%
Joël LAFRECHOUX	3ème adjoint	12.60%
Roseline LACOUTURE	4ème adjoint	12.60%
Patrice COURTAUD	5ème adjoint	12.60%

5 - Loyers de la Maison de Santé

1/ Modification des loyers suite à attribution de la subvention FEADER

Monsieur le Maire explique que la subvention FEADER attribuée fin 2019 pour la construction de la Maison de Santé a été versée en février 2020. Comme indiqué au moment de la conclusion des baux commerciaux avec les praticiens, les loyers sont revus à la baisse.

Les loyers des occupants de l'espace para médical ne sont pas concernés et restent inchangés.

Les changements sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Surfaces	Loyers avant	Loyers après	Charges	Montant total
--	----------	--------------	--------------	---------	---------------

Médecins	282 m2	1 905,98	1 567,92	770,00	2 337,92
Infirmières	108 m2	724,6	600,48	320,00	920,48
Kinés	175 m2	1 177,66	973,00	470,00	1 443,00
Dentistes	130 m2	883,03	722,8	320,00	1 042,80
Sage femmes	53 m2	420,00		210,00	630,00
Orthophoniste 1	53 m2	240,00		105,00	345,00
Orthophoniste 2		240,00		105,00	345,00

Pour mémoire le cabinet partagé est loué :
100 € pour un jour par semaine
190 € pour deux jours par semaine

La modification interviendra au 01 juin 2020.

Vote 19 Pour

2/ Exonération totale ou partielle des loyers des professionnels de santé

Lors du conseil du 14/05/2020, il avait été évoqué une exonération partielle des loyers de la Maison de Santé pour les médecins et infirmières ayant assuré l'accès aux soins durant le confinement.

Après délibération, il est proposé une exonération partielle de 50 % du montant des loyers d'avril et mai 2020 des médecins et des infirmières.

Vote 19 Pour

6 - Mission de maîtrise d'ouvrage avec AT 86 pour le projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie

François BOCK rappelle qu'à l'issue du conseil du 30/01/2020, le conseil a délibéré en faveur de procédures de marchés passées selon la procédure adaptée (MAPA), pour la démolition et le désamiantage des 4 bâtiments du site de l'ancienne gendarmerie pour le projet de construction des résidences seniors et sur le même site, pour la démolition et le désamiantage de 5 bâtiments pour la construction du nouveau cinéma.

Il est proposé de missionner l'Agence des Territoires de la Vienne (AT 86) pour mener à bien ces deux marchés.

Vote 19 pour

7 - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 18 heures
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 25 Juin 2020

Sophie VERGNAUD